

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction et Administration

CARORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CARORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

Nos aimables nationalistes auront beau dire, elles ne se seront tout de même pas trop mal passées, ces vacances parlementaires qui, d'après leurs pronostics, — toujours réjouissants, — ne devaient pas aller jusqu'au bout sans quelque catastrophe.

Accablé par le poids de ses fautes, divisé irrémédiablement contre lui-même, le ministère, nous racontaient-ils, devait fatalement tomber en décomposition avant le retour du Parlement ; si, par hasard, celui-ci retrouvait le cabinet en place, ce devait être comme une sorte de cadavre récalcitrant, qu'un souffle, un rien anéantirait au premier choc.

Maintenant, il faut en rabattre, et, parmi nos prophètes de malheur, ceux-là même qui ont quelque souci de leur réputation de clairvoyance, font des efforts désespérés « pour sauver la face » suivant une expression que les Chinois ont mise à la mode ; naguère on disait tout simplement les apparences.

Mais nous vivons en un temps de « chinoïseries », auprès desquelles celles que M. Thiers reprochait jadis à ses adversaires de la droite, s'ingéniant à multiplier les chausse-trappes et les traquenards sous ses pas n'étaient que jeux d'enfants.

En ce temps-là il y eut une manifestation que l'on appela assez plaisamment la manifestation des bonnets à poils. Ces bonnets à poils ont trouvé des héritiers, mais pour les têtes qui s'en coiffent ils sont si larges qu'ils leur couvrent les yeux et leur descendent jusqu'au menton.

Lors du banquet des maires, le président du Conseil municipal de Paris nous fournit un amusant exemple de cet accoutrement bizarre, non pas pour celui qui le porte, mais pour celui qui le regarde. On en rit encore.

Aujourd'hui, ces messieurs, d'un air grave et solennel, nous annoncent que le cabinet ne saurait survivre à la rentrée des Chambres. On connaît ce refrain. Il est de tous les temps. Lorsque ce n'est pas à Pâques, on se console en espérant que ce sera à la Trinité... Et puis, la Trinité se passe, comme dit la chanson de Marlborough.

La vérité c'est qu'on ne voit nullement pourquoi le ministère Waldeck-Rousseau serait renversé à la rentrée et cela moins que jamais après l'admirable discours de Toulouse.

Avant la séparation du Parlement il possédait une majorité très ferme, très solide, qui, à maintes reprises, lui avait donné d'éclatants témoignages de sa confiance. Pourquoi l'aurait-il perdue ?

Ce ne sont certes pas les faits dont nous avons été les témoins depuis quatre mois qui l'ont diminuée.

Lors de la réunion, à Paris, des maires de la plupart des communes de France, on a eu la preuve de la sorte d'unanimité avec laquelle le pays applaudit à la politique de défense républicaine qui, depuis dix-huit mois, a été loyalement et énergiquement suivie. De même qu'on juge l'arbre à ses fruits, de même on peut, d'ores et déjà,

d'après ses résultats, apprécier cette politique.

Comme le faisaient ressortir dans de récents discours deux hommes qui appartiennent à des nuances différentes de l'opinion républicaine, mais qui tous deux ont compris que là était la sagesse, le devoir, l'avenir, — nous voulons parler de MM. Léon Bourgeois et Barthou, — cette politique a rétabli l'ordre dans beaucoup d'esprits du moins, et surtout dans la rue.

Que l'on compare la situation telle qu'elle apparaît aujourd'hui à ce qu'elle était quand le ministère actuel est entré aux affaires, alors que l'affaire Dreyfus restait pendante avec toutes ses incertitudes, toutes ses difficultés, toutes ses anxiétés et qu'une bande de factieux bravait insolent l'autorité des lois et accablait de ses outrages impunis le Président de la République.

Pourquoi donc aujourd'hui les républicains, qui ont la majorité dans les deux Chambres, et qui entendent, qui veulent que la République soit défendue et non pas livrée à la merci de la coalition réactionnaire, — sachant que demain, si celle-ci était la maîtresse, elle serait impitoyable, — n'assureraient-ils pas au ministère, plus que jamais, la majorité dont il a besoin.

Dans l'intérêt de la République, à l'heure surtout où nous avons besoin, pour le règlement des affaires de Chine d'un ministre des affaires étrangères ayant l'autorité qu'à son légitime conquérir M. Delcassé, les républicains ont tout avantage à soutenir le ministère, à lui permettre de poursuivre son œuvre, à l'y encourager en continuant à lui accorder leur appui et leurs votes.

En agissant ainsi, ils feront acte de sagesse, d'habileté et de patriotisme, ils répondront aux vœux du pays qui ne se sent nul besoin d'une crise nouvelle et qui désire, au contraire, voir durer l'ère de paix et de travail dont l'Exposition universelle qui finit, après lui avoir procuré tant d'honneur aux yeux de l'étranger, aura été, nous l'espérons, le gage inaliénable ! A. B.

M. Waldeck-Rousseau à Toulouse

M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil s'est rendu dimanche à Toulouse pour présider à la pose de la première pierre destinée à la nouvelle caserne Saint-Michel.

M. Waldeck-Rousseau est arrivé à Toulouse le matin à 9 heures.

Un grand nombre d'hommes politiques entouraient l'éminent président du Conseil.

MM. Delport, Pauliac sénateurs, MM. Vival, Rey, députés du Lot étaient présents.

Une foule énorme se pressait sur tout le parcours du cortège, qu'elle accueillait par des vivats et des applaudissements enthousiastes.

Le soir, dans le vaste réfectoire des Jacobins, un grand banquet a été servi, auquel assistaient 600 convives. Après des discours du préfet de la Haute-Garonne et du maire de Toulouse, M. Waldeck-Rousseau s'est levé et a prononcé un grand discours politique, dans lequel il a montré ce qu'était et ce que sera le ministère de défense républicaine.

Des applaudissements unanimes, ont salué souvent les paroles du président du Conseil. Son succès a été très grand.

Le soir au Capitole a eu lieu une grande soirée de gala.

Les fonctionnaires et l'enseignement

Toutes les carrières sont libres et ceux qui n'ambitionnent pas d'entrer dans les fonctions publiques peuvent se préparer où et comme ils veulent aux innombrables professions libérales, commerciales ou industrielles qui leur sont ouvertes ; mais le service de l'Etat n'est pas une profession, c'est une fonction, il ne suffit pas d'y mettre de la résignation, il faut du dévouement et si son enseignement blesse une conscience, comment n'éprouve-t-elle pas un scrupule au moins égal à le servir ?

(WALDECK-ROUSSEAU)
(Banquet de Toulouse)

ON FERME A MIDI

Le sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, qui avait ordonné, au mois de mars dernier, une enquête auprès des préfets, des Chambres de commerce et des municipalités des villes afin de connaître leur avis sur le point de savoir s'il y avait lieu de généraliser la mesure déjà appliquée dans un certain nombre de localités et en vertu de laquelle les guichets postaux et bureaux sont fermés à midi les dimanches et jours fériés, vient de soumettre les résultats de cette consultation à M. Millerand, ministre du commerce.

Les avis exprimés se répartissent de la manière suivante : préfets entièrement favorables 75 ; Chambres de commerce entièrement favorables, 82 ; avec réserves ou défavorables, 18 ; municipalités entièrement favorables, 471 ; avec réserves ou défavorables, 103.

Totaux : entièrement favorables, 628 ; avec réserves ou défavorables, 121.

Le ministre ayant approuvé la proposition du sous-secrétaire d'Etat, la mesure sera généralisée et appliquée à partir du 1^{er} novembre prochain. En conséquence, les guichets postaux des bureaux de poste seront fermés à midi les dimanches et jours fériés.

La remise des lettres adressées poste restante et le paiement des mandats télégraphiques seront assurés dans l'après-midi par les agents des guichets télégraphiques.

EN CHINE

Interview de Li-Hung-Chang

Le *Messaggero* publie une entrevue que son correspondant à Pékin a eue le 26 octobre avec Li-Hung-Chang.

Celui-ci a déploré les événements qui se sont passés en Chine depuis le mois de mai jusqu'à présent. Tous ceux qui aiment la Chine et désirent la voir sur la voie du progrès déplorent la révolte des Boxers.

Li-Hung-Chang n'aurait jamais supposé que les Boxers arrivassent à attaquer les légations et à tuer un des représentants européens. La Chine a dû subir bien vite et douloureusement un châtement pour la grave faute de quelques milliers de rebelles. Maintenant que la pacification est presque achevée, Li-Hung-Chang espère que les puissances voudront apprécier les intentions pacifiques de la Chine et son désir de concéder de justes satisfactions aux offensés, et elle espère que les puissances retireront leurs troupes le plus tôt possible.

Li-Hung-Chang, qui paraît croire à la re-

traite des troupes européennes, parle avec enthousiasme de la prochaine reprise du commerce avec les pays d'Occident. Il conclut en disant que les autorités chinoises désirent absolument la paix.

L'impression du correspondant du *Messaggero* est que Li-Hung-Chang connaît parfaitement les dissensions des alliés, et que c'est cela qui constitue sa force.

Au Transvaal

La guerre d'escarmouches, de guérillas continue. Les Boers par petits groupes attaquent les postes anglais, arrêtent les convois, les trains, puis se retirent devant les forces imposantes, pour aller plus loin continuer la lutte.

Une dépêche de Hofostard annonce qu'ils ont attaqué un convoi anglais, qu'il se sont emparés de 2 canons maxim : les anglais ont eu 9 blessés, 7 tués et 13 prisonniers.

INFORMATIONS

Elections sénatoriales

BASSES-PYRÉNÉES

M. Cassou, député, républicain, a été élu dimanche sénateur par 546 voix sur 993 votants.

M. Clédou a obtenu 236 voix et M. Rey 187 suffrages.

Il s'agissait de remplacer M. Quintaa, décédé.

LOIRET

M. Viger, ancien ministre de l'agriculture, radical, a été élu dimanche sénateur par 463 voix ; M. Nouette-Delorme a obtenu 121 voix.

Il s'agissait de remplacer M. Fousset, décédé.

Proposition de loi

M. Berton, député de la Creuse, vient d'écrire à M. Deschanel, président de la Chambre, pour l'informer qu'il déposera à la séance de rentrée du 6 novembre une proposition de loi en faveur de laquelle il demandera l'urgence et la discussion immédiate, tendant à ce qu'il soit voté par la Chambre un crédit de 2 millions pour accorder des secours aux cultivateurs victimes de la fièvre aphteuse.

Les Prévoyants de l'Avenir

Voici, à titre de renseignement, les chiffres communiqués par le comité général, concernant les résultats du vote des sections sur le projet Gerville-Réache, adopté par le comité :

Ont voté pour, 428 sections, représentant 109,830 votants ; pour le *statu quo*, 88 sections, représentant 14,279 membres. Transformation en société de secours mutuels : pour, 584 sections, représentant 96,666 membres ; ont rejeté le rapport Gerville-Réache sans se prononcer sur la transformation en société de secours mutuels, 142 sections, représentant 21,200 membres. Ont déclaré s'abstenir, 10 sections, représentant 863 membres ; résultats non parvenus, 54 sections, représentant 3,927 membres ; votes réservés, 15 sections représentant 4,775 membres.

Sections attachées à la vingt-cinquième section ou dissoutes, 43 sections, représentant 10,271 membres.

En résumé, 876 sections, représentant 177,866 membres, ont voté contre le comité central.

Sur 1,314 sections, le nombre total des Prévoyants s'élève à 261,811 membres.

Incident au pavillon du Transvaal

Un incident qui a failli se terminer d'une façon tragique s'est produit hier dans un des pavillons du Trocadero affecté à l'Exposition des produits du Transvaal et des Républiques sud-africaines. Une foule nombreuse avait envahi le coquet pavillon, et s'était groupée autour du buste du président Krüger. Les conversations étaient fort animées, et de tous côtés éclataient des témoignages de sympathies à l'adresse du glorieux vaincu.

Ces manifestations eurent le don de déplaire à un groupe de touristes anglais qui, d'un oeil indifférent, regardaient les vitrines. Soudain, une jeune femme fendit la foule, injuria les personnes qui entouraient le buste du président Krüger et s'approchant, cracha sur l'image de plâtre. Tout d'abord la foule, surprise, demeura muette; mais bientôt un cri de réprobation s'éleva, et la jeune femme fut entourée par un public hostile qui lui fit payer au centuple l'outrage dont elle s'était rendue coupable à l'égard du président du Transvaal.

On s'appropriait à la dépouiller de ses vêtements et à lui infliger une correction particulièrement honteuse, lorsque des gardiens de la paix du seizième arrondissement, de service au Trocadero, dégagèrent l'Anglaise et la conduisirent au commissariat du Champ-de-Mars.

La jeune femme, qui a dit se nommer miss Clara Liveline, demeurant à Londres et habitant depuis quelques jours dans un family house de Passy, a été accompagnée jusqu'à une voiture par les agents, dans la crainte que la foule, toujours furieuse, ne lui fit un mauvais parti.

Manifestation internationale ouvrière

Vingt-huit délégués des Trades-Unions anglaises ont lu un message socialiste en faveur de la paix signé par 207 secrétaires de Trades-Unions et de coopératives représentant plus de deux millions d'ouvriers.

Une foule d'ouvriers français étaient venus cet après midi à la Bourse du travail recevoir les délégués anglais.

Les anglais ont fait imprimer et distribuer le texte de leur déclaration. Dans ce message, les signataires protestent contre la presse nationaliste des deux pays, Angleterre et France, qui foule aux pieds les sentiments d'amour et de fraternité entre les peuples, saluent la grande force nouvelle, la presse, dont les bienfaits seraient immenses si elle n'était pas entre les mains de capitalistes qui s'en servent parfois pour précipiter les uns sur les autres les travailleurs, frères contre frères. Le message fait encore remarquer qu'il n'y a pas eu de conflit depuis un siècle entre la France et l'Angleterre, ces deux grands pays qui sont les premiers à répandre par le monde le progrès et la liberté.

Les délégués anglais terminent en saluant les travailleurs français au nom des prolétaires anglais et font ressortir le danger qu'il y aurait pour les deux pays à entrer dans un conflit qui, inévitablement, les amoindrirait l'un et l'autre au profit d'une troisième nation, l'Allemagne.

Le capitaine de France

Quand le cadavre du capitaine de France a été retrouvé, le corps était couché sur le côté, les bras naturellement étendus, sans crispations, indiquant une longue agonie. Mais tous les membres sont fracturés, et la tête complétement broyée est absolument méconnaissable. Le cadavre est encore recouvert de vêtements en lambeaux. Le veston de bicycliste, qu'il portait au moment de l'accident, et une bottine ont seuls disparu. On a retrouvé le chapeau qui était resté accroché à une anfractuosité de rocher. Le portefeuille et le porte-monnaie se trouvaient encore dans les poches.

Toute idée de crime est maintenant écartée par le parquet.

Arrestation de Sipido

Sipido l'auteur de l'attentat contre le prince de Galles, a été arrêté vendredi à Paris, et a été extradé le lendemain.

Sipido a opposé aux agents qui vinrent l'arrêter une grande résistance: ses vêtements, au cours de la lutte furent complétement déchirés.

Le mystificateur Karl

Le mystificateur Karl ayant tenté de mystifier M. Joseph Reinach comme il avait mys-

tifié M. Quesnay de Beaurepaire au sujet de l'affaire Dreyfus, par la production de faux papiers, a été l'objet d'une plainte de la part de M. Joseph Reinach. Tout finit par s'user.

Le gagnant du gros lot

Le gagnant du gros lot de 500,000 francs des bons de l'Exposition est un Chartrais nommé Emile-Charles Leroy, rentier, demeurant 21, rue de Bonnevalle, à Chartres: il avait acheté le billet gagnant en septembre 1897, au Crédit Lyonnais.

M. Charles Leroy jouissait déjà d'une honnête aisance, acquise dans le commerce de l'épicerie. Il était parti hier à Rambouillet. En rentrant, sa famille le prévint de l'heureuse fortune qui venait de lui échoir.

Ajoutons qu'en avril un locataire de M. Leroy, M. Rabault, avait gagné 200,000 fr. au tirage de la ville de Paris 1869.

Voilà une heureuse maison!

Mort de saisissement

Ainsi qu'il en avait l'habitude, M. Regagnon se rendait vendredi soir, vers huit heures, chez Jean-Baptiste Sillat, aubergiste et épicier, rue de la Croix-Blanche, à Mont-de-Marsan. Il venait à peine d'entrer dans l'établissement que le sieur Joseph Sillat, frère de l'aubergiste, arrivant également, se mit à l'insultier, lui disant qu'il voulait le faire crever.

Jean-Baptiste et la femme de Joseph, ayant voulu s'opposer à la continuation de cette scène scandaleuse, furent l'un bousculé et l'autre frappé de deux coups de poing, puis, dans un accès de colère, Joseph Sillat fit mine de se précipiter sur l'innocent vieillard qui, saisi de frayeur sans doute, s'affaissa raide mort, succombant par suite de la rupture d'un anévrisme.

Immédiatement informé de ce qui se passait, M. Barrère, commissaire de police, avisait les docteurs Daraignez et Darasse qui ne pouvaient que constater le décès, et le corps de ce brave homme était rapporté à son domicile.

Le revolver du gendarme

Un pâtissier de Lasparré (Gironde), Mathieu Bernegat, recevait, hier matin, dans son magasin, la visite d'un huissier, le sieur Château, accompagné de deux témoins et venant exécuter une saisie-gagerie. Bernegat, furieux, intima à l'huissier l'ordre de se retirer sans rien saisir du tout et exhiba un revolver chargé à six coups. L'huissier battit en retraite et courut demander du renfort. Il revint escorté de deux gendarmes, Lanet et Meynard. Bernegat reçut les représentants de la force publique, retranché derrière la porte de son arrière-boutique dans laquelle il avait ménagé une sorte de meurtrière par laquelle il passait le canon de son revolver. Il déclara qu'il brûlerait la cervelle à quiconque essaierait de le débuser de son poste.

Le gendarme Lanet resta dans la boutique avec son collègue. Bernegat, exaspéré, renouvela ses menaces de mort et, voyant le gendarme s'approcher de son réduit, fit feu quatre fois sur lui; à la deuxième balle qui siffla à ses oreilles, Lanet riposta par deux coups de feu. Les deux balles du revolver d'ordonnance, traversant le bois de la porte, atteignirent le pâtissier, l'une à la jambe gauche, l'autre au bas-ventre. Cette dernière a causé une blessure des plus graves et a déterminé une péritonite qui met les jours de Bernegat en danger.

CHRONIQUE LOCALE

Nos ateliers étant fermés le jour de la Toussaint, le Journal du Lot ne paraîtra pas jeudi.

La fièvre aphteuse

M. le Maire de Cahors, adresse aux maires du département la lettre suivante:

Cahors, le 28 octobre 1900

Monsieur et cher collègue,

A l'occasion de la foire de Cahors du 3 novembre, je prends la liberté, pour éviter des ennuis à vos administrés, de vous rappeler l'arrêté préfectoral concernant la fièvre aphteuse.

A cet effet, je vous serai reconnaissant de faire annoncer publiquement, dans la matinée du 1^{er} novembre, jour de la Toussaint, que les propriétaires désireux de conduire des

animaux à la foire de Cahors, devront être pourvus d'un certificat de vétérinaire ou pourront à Cahors faire visiter leurs animaux par les vétérinaires chargés de ce service et qui se trouveront sur les champs de foire.

Veillez agréer, Monsieur et Cher Collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire de Cahors,
J.-H. COSTES.

M. le préfet du Lot, a pris tout récemment un arrêté concernant la fièvre aphteuse: M. le maire de Cahors a suivi cet exemple.

On se souvient que dans les colonnes de notre journal nous signalâmes l'apparition de la terrible maladie et les moyens d'y remédier.

Il y a de cela deux mois et à cette époque la fièvre sévissait sur le bétail.

Aujourd'hui en est-il de même? On nous affirme que dans l'arrondissement de Figeac, elle aurait totalement disparu.

Nous ne savons exactement ce qu'il en est: mais de même qu'il y a 2 mois nous nous faisons un devoir de signaler à l'administration le terrible fléau qui faisait de grands ravages, aujourd'hui nous demandons si une enquête des plus sévères ne serait pas nécessaire pour savoir si oui ou non, ainsi qu'on nous l'affirme, tout danger n'aurait pas disparu.

La privation des foires et des marchés est, on le comprendra facilement, désastreux pour le commerce de l'arrondissement.

Nous espérons que l'administration se montrera bienveillante à l'égard des populations du Causse, si dignes d'intérêts, au cas où une enquête sérieuse confirmerait les affirmations de nos correspondants.

Inspection primaire

Par arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique, M. Triaire, inspecteur primaire à Cahors, est nommé en la même qualité à Gap.

M. Capdeville, inspecteur primaire à Civray, est nommé à Cahors.

M. Neuvialle, inspecteur primaire à Montauban, est nommé en la même qualité à Figeac.

M. Thou, inspecteur primaire à Figeac, est nommé à Saint-Girons.

Congés

M. le Ministre de l'Instruction publique a décidé qu'à l'occasion de la clôture de l'Exposition, les classes vaqueront dans les écoles primaires, le vendredi 2 et le samedi 3 novembre.

CAHORS

M. Waldeck-Rousseau à Cahors

Au retour de Toulouse

Désireux de saluer le président du Conseil venant de Toulouse, le conseil municipal de Cahors s'est rendu à la gare, hier soir à 2 heures 40.

De nombreux citoyens avaient tenu également à aller acclamer le représentant du gouvernement, et dès deux heures 1/4 une foule nombreuse se pressait sur les quais de la gare.

MM. le Préfet du Lot, le Secrétaire Général, Costes maire, Mazières, Parazines, adjoints, plusieurs membres du conseil municipal, le commandant de gendarmerie, Chaigne procureur de la République, étaient présents.

En gare

A 2 heures 40 précises, le train entre en gare.

M. le Préfet pénétra dans le wagon-salon qu'occupe M. Waldeck-Rousseau, le salua et lui fit part du désir qu'a la municipalité de Cahors de saluer le représentant du gouvernement de défense républicaine. M. Waldeck-Rousseau descend aussitôt du train.

Allocution de M. Costes

M. le préfet lui présente M. Costes qui prononce l'allocution suivante:

Au nom de la ville de Cahors et des membres du Conseil municipal qui m'entourent, j'ai l'honneur de vous présenter nos respectueux hommages.

Je suis heureux de venir saluer en vous, Monsieur le Président du Conseil, l'homme d'Etat, le républicain ferme qui défend avec une énergie rare la cause de la démocratie.

Profondément attachés à nos institutions républicaines, nous avons applaudi de tout cœur aux belles paroles que vous venez de

faire entendre à la France et nous vous en témoignons ici notre plus vive reconnaissance.

Réponse de M. Waldeck-Rousseau

M. Waldeck-Rousseau répond en ces termes:

« Je vous remercie des sentiments que vous m'exprimez: personnellement je songe souvent à Cahors, parce qu'il me rappelle le souvenir d'un homme que je regrette et que j'aime beaucoup et dont j'ai été un des plus intimes collaborateurs. J'ai été heureux de voir que vous conservez ses nobles traditions.

Je sais et j'ai vu combien votre vaillante population est attachée à la République, c'est pourquoi je suis très sensible aux sentiments que vous venez d'exprimer et dont je vous remercie.

M. Waldeck-Rousseau ajoute qu'il y a bien longtemps qu'il n'est pas venu à Cahors, depuis l'inauguration du monument Gambetta, mais il a toujours conservé un excellent souvenir de la ville, dont les monuments historiques sont remarquables, notamment le Pont Valentré qu'il vient de voir en passant et qui est de toute beauté.

Le départ

Mais l'heure du départ approche: M. le président du Conseil donne une poignée de main à ceux qui l'entourent et remonte en wagon, cependant que les citoyens massés sur les quais crient: « Vive la République. Vive Waldeck! » Un coup de sifflet de la machine annonce le départ: le train se met en marche: de nouvelles acclamations, des applaudissements se font entendre: M. le président du Conseil apparaît à la portière et salue les nombreux républicains qui sont venus apporter leur témoignage de sympathie de confiance au représentant du gouvernement de défense républicaine, qui a tant fait et qui a promis dimanche de faire encore plus pour le triomphe de la Démocratie?

Manifestations

Le Maire de Cahors et le Conseil Municipal déposeront le 1^{er} Novembre, à 10 heures du matin, une couronne aux monuments Gambetta et des Mobiles.

Mairie de Cahors

Le maire de Cahors, en conformité de l'arrêté préfectoral concernant la fièvre aphteuse, a l'honneur de rappeler à ses concitoyens que les propriétaires désireux de conduire des animaux à la foire du 3 novembre devront être pourvus d'un certificat de vétérinaire ou les faire examiner à Cahors, sur les divers champs de foire, par les vétérinaires chargés de ce service.

Visite sanitaire

A la suite des arrêtés pris par M. le Préfet du Lot et M. le Maire de Cahors, MM. Pagès, vétérinaire municipal, et Lagardère, commissaire de police, ont commencé depuis hier une tournée d'inspection dans les étables pour constater l'état de santé des vaches.

Au cours de leur visite, à Espère, un taurillon acheté à la foire de Saint-Germain a été reconnu atteint de fièvre aphteuse.

Commissariat de surveillance

Comme suite à notre information de samedi, nous pouvons annoncer que MM. Lambœuf et Panouze, commissaires de surveillance à la gare de Cahors sont mis à la retraite: M. Panouze, à dater du 16 octobre, M. Lambœuf, sur sa demande pour raison de santé.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 27 au 30 octobre 1900

Naissances

Bourgoin Jeanne-Marie-Georgette (jumelle), à l'Usine à Gaz.

Bourgoin Cécile-Marie-Hélène (jumelle), à l'Usine à Gaz.

Publications de mariages

Galtié Milou, employé au chemin de fer et Gratacap Rosine, sans profession.

Barreau Charles-Guillaume, professeur de musique et Capel Marie-Louise, robeuse.

Mariage

Lagarigue Jean François, plâtrier et Delsol Marie Angèle, robeuse.

Décès

Cheffer Pierre Jules, menuisier, 76 ans, rue de la halle, 3.

Gleye Alexis, cultivateur, 77 ans, rue nationale, 60.

Arrondissement de Cahors

BOULVÉ. — Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Mourgues Laurent, décédé à l'âge de 44 ans, des suites d'un coup de pied de cheval ; les blessures dont souffrait M. Mourgues ne paraissaient pas très graves : mais hélas, des complications survinrent qui ont provoqué la mort de notre ami. A ses funérailles, toute la commune assistait. M. Mourgues était un dévoué républicain, très sympathique, très aimé. Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.

PRAYSSAC. — Mérite Agricole. — M. Pardes Jean, propriétaire viticulteur à Prayssac, lauréat du concours temporaire de raisins à l'Exposition universelle de Paris 1900, est nommé chevalier du mérite agricole.

CÈNEVIERES — Accident. — Ces jours derniers, Mme Garrigues lavait en aval du pont, lorsque, par suite d'un faux mouvement, elle tomba dans la rivière, très profonde en cet endroit. Sa belle-mère qui se trouvait non loin de là, se précipita à son secours, et fut assez heureuse pour la ramener à terre.

Nos félicitations à la courageuse femme. Et dire qu'il y a des gens qui prétent toujours à toutes les belles-mères de mauvais propos, de mauvais instincts contre leurs gendres, contre leurs belles filles ! Voilà un exemple qui prouve bien le contraire.

VERS. — Arrestation. — Le nommé Antoine Caminade, sans profession né à Vers, le 5 avril 1846, sans domicile fixe, a été mis en état d'arrestation, à Montauban, pour ivresse manifeste.

LHERM. — Mérite Agricole. — M. Vidal, instituteur à Lherm est nommé chevalier du Mérite Agricole.

CASTELNAU-MONTRATIER. — En réponse à une lettre adressée par M. l'abbé Magne à M. Feyt, maire de Castelnau, celui-ci lui adresse la lettre suivante :

Castelnau-Montrâtier (Lot), 28 octobre 1900, A Monsieur le Directeur du journal *La Défense*, à Cahors.

Monsieur le Directeur, Je vous accuse réception de votre lettre en date du 26 octobre 1900, et je vous dis, que les médisances, les injures et les calomnies venant de votre part ne me touchent guère. Je persiste cependant à affirmer que votre correspondant se dérobe sous l'anonymat, qu'il est un lâche, et que je lui appliquerai, le cas échéant, ce qu'on applique aux gens de son espèce ; mais rassurez-vous, je me garderai bien d'agir ainsi à votre égard, crainte d'une chose qu'il n'est pas propre de dire, me contentant de penser ce qui me plaît à votre encontre. Insérez, publiez ce qu'il vous plaira dans votre journal, vos lubies et vos racontars ne sont pas capables de ternir en rien mon honorabilité.

Toutefois, je me réserve de dire mon fait à l'illustre écrivain de Castelnau, dans l'honorable journal, qui voudra bien m'ouvrir ses colonnes.

Nous verrons alors, qui de nous deux aura raison ! Sera-ce l'insulteur, qui se cache, ou bien le maire de Castelnau, qui signe ?

Plus poli que vous dans votre missive de Paris, je vous salue, comme vous le méritez.

Le maire de Castelnau, FEYT.

Pilules Suisses. Rhumatisme, goutte, névralgies, Migraines, maux de tête. 1 fr. 50.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Tribunal correctionnel. — Audience du 27 octobre.

Le nommé Jean-Baptiste Dordain, 29 ans sans profession ni domicile fixe, né à Bayonne (Basses-Pyrénées), ayant déjà subi un grand nombre de condamnations, est condamné à un mois de prison pour vagabondage.

— François Boularon, 51 ans, de Bretonnoix, 16 fr. d'amende (loi Bérenger), pour injures publiques.

— Le tribunal prononce ensuite une condamnation à 16 fr. d'amende pour chasse sans permis.

— **Tuberculose bovine.** — Une vache appartenant à M. Delluc, de Viazac, abattue pour la consommation privée, a été saisie par M. Campagne, vétérinaire, comme atteinte de tuberculose généralisée. L'enfouissement du cadavre de l'animal a eu lieu en présence d'un agent de l'autorité municipale.

SAINT-CÉRÉ. — Le vitriol. — Le jeune enfant de M. Baqué, marchand-forain, demeurant route de Gramat, à Saint-Céré, profitant d'un moment où ses parents ne le surveillaient pas, s'empara d'un verre contenant du vitriol qui servait à une lessiveuse et en avala quelques gorgées. Le docteur Brun appelé en toute hâte, constata que les brûlures faites par ce liquide corrosif étaient graves.

Arrondissement de Gourdon

SARRAZAC. — On nous écrit :

Il y a environ un demi-siècle, la commune de Sarrazac était desservie par un seul prêtre dont la résidence était au chef-lieu. La population était aussi dense qu'à présent, les fidèles pour le moins aussi nombreux, les fêtes aussi fréquentes, les pratiques religieuses aussi suivies et cependant un seul ministre du culte suffisait largement.

Aujourd'hui, sous la République, où les cléricaux hui à la persécution de la religion, notre commune est divisée en trois paroisses et chaque paroisse à son curé rétribué des deniers des républicains et des libre-penseurs, aussi bien que des derniers des fidèles.

A cette même époque Sarrazac ne possédait aucun couvent d'hommes ni de femmes ;

aujourd'hui nous avons un couvent d'hommes renfermant deux frères et deux couvents de femmes renfermant six religieuses. C'est donc onze curés, nonnes ou religieuses pour 1069 habitants ; un peu plus de 1 congréganiste ou curé pour cent habitants.

On pourrait croire que c'est excessif ; mais non, il paraît que c'est insuffisant pour les besoins spirituels de notre population, puisqu'il nous arrive un P. capucin de l'ordre des frères-mineurs qui a commencé une mission durant laquelle les laïques et les non-pratiquants seront assez malmenés.

Espérons qu'ils ne s'en porteront pas plus mal !

QUATRE-ROUTES. — Vol. — Pendant la nuit du 24 au 25 courant, un vol a été commis au Quatre-Routes au préjudice du sieur Robert facteur des postes. Le ou les voleurs lui ont dérobé dans une chambre du premier étage où il ne couchait personne la somme de 300 fr. en numéraire et un costume complet presque neuf. Les auteurs de ce vol sont inconnus.

Chez nos voisins

MOLOMPIZE (Cantal). — *Pauvre malheureuse !* — La veuve B..., qui vivait seule à Molompize, dans une misérable mansarde, était accusée d'avoir dérobé des pommes de terre, et allait passer en correctionnelle.

La peur du tribunal et de la prison l'a poussée à accomplir un acte de désespoir, et, jeudi soir, elle se suicidait en absorbant du vitriol.

Cette fin tragique a vivement ému les habitants de la commune de Molompize.

VITICULTURE

Vin à odeur d'œufs pourris

Certains vins possèdent une odeur fort désagréable qui rappelle l'odeur des œufs couvés. Cette fétidité est due à un gaz appelé hydrogène sulfuré ou acide sulphydrique que le vin tient en dissolution et qui se dégage, en partie, lorsqu'on le verse.

Comment expliquer la présence de l'hydrogène sulfuré dans le vin ?

Les causes d'un tel accident peuvent être multiples mais la plus commune est incontestablement un soufrage de la vigne trop tardif. Certaines années, dans certaines régions l'œdium se montre tenace, le viticulteur peu satisfait du résultat des premières traitements revient à la charge. Quelquefois le dernier soufrage s'effectue peu de temps avant les vendanges si bien que du soufre en nature adhère aux raisins est transporté dans la cuve. Par la fermentation ce soufre en nature se transforme en acide sulphydrique qui donne au vin ce mauvais goût et cette odeur d'œufs pourris si repoussante.

Néanmoins un soufrage tardif peut être très utile et avec quelques précautions dans

ce traitement, en lavant les raisins, mis à part, sur lesquels du soufre s'est déposé on peut éviter le fâcheux accident dont il est question ici. Si le lavage était pratiquement impossible, par suite d'une trop grande quantité de raisins soufrés, il faudrait par un écoulement rapide laisser le moins de temps possible le moût en contact avec le marc.

Voilà quelques mesures préventives, qui le cas échéant, ne devront pas être négligées.

Existe-t-il des moyens curatifs ?

On préconise pour enlever au vin cette odeur fétide d'hydrogène sulfuré, les traitements suivants :

1° On fait ruisseler lentement le vin en nappes minces sur des plaques de cuivre rouge.

Par cette opération le vin s'aère et laisse échapper ainsi la plus grande partie d'acide sulphydrique ; ce qui reste de ce gaz est décomposé par le cuivre qui se sulfure. Il faut nettoyer les plaques de cuivre aussitôt que leurs surfaces en contact avec le vin sont recouvertes d'une couche noire de sulfure. On répète cette opération jusqu'à nouvelle disparition complète de toute odeur. Le vin il est vrai s'oxide un peu, perd un peu d'alcool et de bouquet mais ce sont là minces inconvénients en égard aux effets de ce traitement.

2° L'addition d'acide sulfureux sous quelle forme que ce soit (directement, par un bisulfite, par méchage) réussit assez souvent. Un collage doit toujours suivre cette opération.

Les deux moyens sont souvent employés simultanément.

3° Enfin un troisième procédé, qui n'est pas à dédaigner consiste à agiter le vin avec du charbon de bois.

Si le vin ne sent pas trop le gaz puant et s'il n'est pas destiné à la vente on peut sans crainte le consommer tel que. On s'habitue par une sorte d'entraînement du palais à ce goût et à cette odeur.

L'hydrogène sulfuré est un gaz délétère mais il n'est jamais dans le vin en quantité suffisante pour être un réel danger. IXE

BULLETIN FINANCIER

Sauf la rente extérieure espagnole dont le marché a été fort agité et qui clôture en baisse sur les cours pratiqués samedi dernier, l'ensemble de la cote est plutôt ferme avec affaires peu actives. Le 3 0/0 finit à 100,10 au lieu de 100,25 le 3 1/2 0/0 à 102,47 et l'Amortissable à 99,10 n'ont pas varié.

Le Comptoir National d'Escompte cote à 585, le Crédit Foncier est demandé à 660 en hausse de 5 fr., le Crédit Lyonnais à 1088, et la Société Générale à 611.

Les Chemins français sur lesquels les affaires étaient très restreintes ont été l'objet de demandes qui ont accusé une reprise des cours. Le Lyon fait 1810 dernier cours, le Midi 1270, le Nord 2285 et l'Orléans 1700.

Le Suez a passé de 3505 à 3515. Parmi les fonds étrangers l'Extérieure qui était samedi à 68,25 recule à 67,97, l'Italien à 94,30 n'a pas varié, le Portugais cote 23,50, le Turc D 22,50, la Banque Ottomane 525. Le mouvement de hausse continue sur le Russe 3 0/0 1891 qui passe de 84,30 à 84,62.

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XIII

CIGARETTE EN BACCHANTE

Il y avait Pouffer-de-Rire ; celui-là était un petit tringlot, c'était le drôle le plus spirituel, le plus gai, le plus heureux, le plus sans souci de toute l'armée ; il chantait si joyeusement les chansons militaires dans les marches brûlantes que le bataillon entier répétait le refrain comme d'une seule voix et doublait le pas en riant et en poussant des cris, sans s'inquiéter de la soif, de la chaleur, ou de la faim, et aussi fécond en plaisanteries de singe que le premier gamin venu.

Il y avait Es-tu-Maboul, ainsi nommé à cause de son amour pour cette peu cérémonieuse phrase d'argot, un zouave qui avait l'histoire d'un Gil-Blas et le talent d'un Crichton, la moralité d'un brigand des Abruzzes et l'esprit d'un Falstaff ; un nez aquilin, des yeux d'aigle, la peau noire comme un Africain ; les aventures de sa vie étaient assez nombreuses pour faire envie à Munchausen, une bourse toujours pleine de vide, suivant l'expression du camp ; tuant son homme aussi froidement

que d'autres tuent des guêpes ; il faisait rôtir un mouton devant le feu d'un bivouac par contumace en cachant un Bédouin quelque part ; malgré cela il aurait engagé sa dernière chemise pour venir en aide à un camarade dans le besoin, et il alla un jour jusqu'à prendre la place d'un de ses camarades condamné à quinze jours de salle de police ; il est vrai, qu'il sagissait de son ami intime qu'il aimait avec l'amour de David pour Jonathan, ce qui, dans la vie de caserne, se trouve plus facilement que dans un club de nos villes.

Il y avait Patte-de-Tigre, petit homme nerveux, aux membres souples, brave comme un lion, à la peau noire comme le charbon et aux yeux étincelants comme la vive flamme du charbon, un vétérinaire qui disciplinait ses rudes camarades comme un chien de berger rassemble ses agneaux, et qui avait établi une loi de cour martiale pour son détachement, brève comme celle de Dracon, et organisée de manière à convenir soit à une attaque sur l'ennemi soit au châtiement d'une indiscipline ; elle consistait en ces seuls mots : Fusillez-moi tous ces gens-là !

Il y avait Barbe-Grise, farouche vétérinaire des zéphants qui avait acquis la plus haute renommée dans son bataillon pour la manière dont il se précipitait sur l'ennemi avec une vitesse qui pouvait égaler celle du galop d'un cheval arabe ; il avait soutenu seul une fois le choc de trente Bédouins, avait fini par les mettre en déroute, quoiqu'une douzaine de lances fussent enfoncées dans son corps et que son pantalon garance fut plein de son propre sang ;

personne ne savait comme lui organiser un incomparable système de pillage de nuit, qui en une heure balayait le pays, le laissait net comme un plateau, et rendait les colonnes maîtresses de tous les trésors cachés, depuis les vases remplis d'or jusqu'aux œufs de poules, depuis une marmite de couscous jusqu'à un matou.

Il y avait Alcide Echauffourée, zéphyr aussi, qui tirait son surnom des merveilleux changements de costume qu'il opérait pour mener à bien ses expéditions irrégulières, trompant les Arabes eux-mêmes qui le croyaient musulman ; joli garçon, le Lauzun de son bataillon, le Brummel de la caserne, se donnant des airs de dandy en mettant son képi sur l'oreille ; il avait la moustache douce comme les cheveux d'une femme ; ses délices étaient une vingtaine d'intrigues menées de front et son septième ciel était un duel avec un mari furieux ; paresseux incorrigible, mais de la paresse d'un Italien et de la panthère qui dort au soleil, et il avait commis plus de méfaits dans ses vingt-cinq années que n'en renferment tous les romans de Dumas.

Tels étaient les principaux spectateurs qui assistaient au pas de Cigarette, applaudissant avec les sauvages hourras du désert, avec le cliquetis de épérons, avec le bruit de tonnerre des talons de botte, avec les cris endiablés d'une adoration et d'une joie inexprimables.

De temps en temps, les yeux de la vivandière lançaient, pendant qu'elle dansait, un regard vif comme l'éclair sur le cercle des visages familiers qui l'entouraient et s'en détour-

nait avec un désappointement impatient ; ses gros bébés n'étaient pas assez pour elle.

Elle souhaitait apercevoir parmi eux un chasseur aux mains blanches et au grave sourire ; elle rejetait ses cheveux en arrière et rougissait de colère en remarquant l'absence de celui qu'elle attendait ; puis elle recommençait ses pirouettes, ses tournements, l'abandon sauvage et irrésistible de ses inspirations chorégraphiques, jusqu'à ce qu'en elle finit par ressembler à un petit faucon du désert enivré par l'odeur de la proie, apportée par le vent, qui tournoie comme un insensé dans l'éther transparent au milieu de l'éclat ardent des rayons du soleil.

L'As-de-Pique était l'estaminet spécial des chasseurs.

Il était dans la maison, elle le savait ; ne l'avait-elle pas vu boire avec quelques autres, ou plutôt payant pour eux, mais ne prenant presque rien lui-même, lorsqu'elle était entrée ?

Il était dans la maison, ce mystérieux Bel-à-Voir, et il n'était pas là pour la voir danser !

Il n'était pas là pour admirer la favorite des douars ; l'orgueil de tout chacal, Zéphyr ou Chasseurs en Afrique, l'Enfant du Drapeau, adorée de tous, depuis le commandant jusqu'aux fantassins ; à la santé de qui tous buvaient depuis Alger jusqu'à Oran, avec le champagne de MM. les généraux aussi bien qu'avec le cric des loustics à un feu de bivouac !

(A suivre)

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

III

« LA PROSKROUSIS »

— Quand il y a un de ces maudits à bord, on peut s'attendre à tout.

Le maître d'équipage s'était exprimé avec assurance et conviction. Beaucoup de matelots partageaient ses croyances et ses appréhensions. Pas une voix ne s'éleva pour protester contre ce sinistre augure.

Une oscillation de la *Proskrousis* et un craquement sonore à l'arrière annoncèrent une avarie du gouvernail ; le timonier, renouvelant la fausse manœuvre qui avait fait sombrer le canot, venait de mal présenter le brick à la lame, et le gouvernail était à demi rompu.

— Quand je vous le disais, grogna le maître d'équipage. Bonne chance a filé l'écoute !

Le ciel s'obscurcissait ; pourtant, le long de la côte qui avait apparu, des points noirs se voyaient.

— Voiles ! avait signalé la vigie.

La longue-vue du capitaine s'était dirigée vers les navires signalés et, après quelques secondes d'examen, le capitaine s'était dressé,

la face contractée, la mâchoire serrée.

D'un mouvement brusque, il avait cassé sa longue-vue sur le rebord de la passerelle et était descendu sur le pont.

— Les enfants, dit-il en se trouvant au milieu des matelots, il va falloir en découder. Les Turcs bloquent le golfe de Patras. Devant nous, il y a une demi-douzaine de corvettes ; en arrière, les deux requins qui n'ont pas quitté notre sillage depuis deux heures ! Eh bien ! mes braves, il s'agit de renouveler les légons que nous leur avons données dans l'archipel et de leur apprendre à respecter les eaux de la libre Hellade !

Un silence morne accueillit ses paroles. Le capitaine eut un geste d'emportement.

— Qu'est-ce que vous avez tous ? Est-ce que vous auriez peur ! Vous n'imaginez pas que le capitaine Brulot (1) va se rendre, amener son pavillon, se laisser emmener à la remorque, d'une frégate turque !

Un murmure courut les rangs.

— Voilà, capitaine, dit Antonios, vous savez qu'on n'hésitera pas à mettre le grappin sur le Turc. Un coup de torchon de plus ou de moins, c'est pas pour nous effrayer, au contraire. Seulement il y a un mécréant à bord, et alors il y a rien affaire, qu'à avaler sa gaffe.

— C'est toi, Antonios, qui parle ainsi ?

— Dame, ça, mon capitaine, y a pas d'exemple que la présence d'un mécréant n'amène pas les pires malheurs à bord d'un bâtiment chrétien et depuis que celui-ci est sur la *Proskrou-*

(1) Traduction du nom grec *Empresteros* dont s'était fait appeler un des émules de Canaris.

sis nous n'avons que calamités sur calamités...

— C'est insensé. Nous n'avons que rempli notre devoir de matelots et de chrétiens, la Providence ne saurait nous en punir.

— Ben oui, nous savons que vous ne pensez pas comme nous, mais c'est des choses qui sont comme ça et qui s'expliquent pas plus que les sautes de vent.

— Enfin, où voulez-vous en venir ?

— A ceci, mon capitaine, que nous serions bien plus tranquille et qu'on irait gaiement crocher les Turcs si vous permettiez qu'on jetterait le mécréant par-dessus bord.

— Vous êtes fous !

— Dame, mon capitaine, il irait rejoindre les autres suppôts à Mahomet qu'bourlinguent dans nos eaux, et vaut mieux qu'il leur porte la malechance qu'à nous.

— Il suffit répliqua le capitaine. Cet homme est à bord de la *Proskrousis*, il y restera ! Quant à vous, le premier qui ne fera pas son devoir apprendra ce qu'il en coûte aux lâches et aux mutins. Tout le monde à son poste pour le branle-bas !

— Mon capitaine, dit une voix jeune et harmonieusement timbrée, vous m'avez généreusement arraché à la mort. Ce serait mal reconnaître le dévouement de ceux qui m'ont sauvés que de prolonger une présence qui jette parmi eux le trouble et la démoralisation. N'ayez souci de moi.

L'homme qui parlait ainsi avait encore la veste de janissaire qui l'avait vu aux malédictions d'Antonios. Il s'en débarrassa et sans que personne se fût opposé à cet acte de folie,

sauta par dessus le bastinage.

Etait-ce cet acte de folie ou le son de la voix qui avait frappé leurs oreilles, le capitaine Brulot et le maître d'équipage restaient comme médusés.

L'officier reprit le premiers ses sens. Une terrible émotion grondait dans sa voix.

— Voilà ce que vous voulez ! Tonnerre ! Antonios, si cet homme n'est pas ramené à mon bord dans cinq minutes, tu auras fait ton dernier voyage sur la *Proskrousis* !

Il y avait trente ans qu'Antonios naviguait avec le capitaine. Entre les deux hommes, il existait une affection profonde, due non seulement aux périls partagés, aux services échangés, mais encore à quelque lien mystérieux qui, à de certaines heures, supprimait les distances de grade et d'éducation.

Les paroles du capitaine avaient étreint le cœur d'Antonios, des larmes avaient monté à ses yeux.

— Oh ! André ! avait-il dit.

Puis, d'une brusque impulsion, il s'était jeté à la mer. A dix ou quinze brasses, le janissaire nageait.

Chose étrange il ne se dirigeait pas vers les frégates plus rapprochées qui gardaient la haute mer, il tirait une coupe régulière et vigoureuse vers la côte éloignée de près de deux milles. Les cris partis de la *Proskrousis* au moment où Antonios était sauté à la mer ne l'émurent pas ; sans se détourner, il fendait les vagues de plus en plus hautes et serrées.

(A suivre.)

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris. — Sommaire du 28 octobre 1900.

V^o Nacla : Chronique. — Gaston Cerfberr : Le mauvais pain. — E. A. Sipolet Paul Cosseret : La Mine d'Or. — Théodore Cahu : L'Etang maudit (suite). — Daniel Richeot Henri de Weindel : L'Or rouge (suite). — Comte Léon Tolstoï : Résurrection (suite). — Pierre Maël : Reine-Marguerite (suite). — V^o Nacla : Tirelire et Bas de laine (suite).

ABONNEMENTS D'ESSAI DE TROIS MOIS

du 1^{er} octobre au 15 décembre inclus

JOURNAL DES DEMOISELLES

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

Paris : 3 fr. ; Départements : 3 fr. 50

67 années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des Demoiselles*, et ont placé cette publication, la meilleur marché et la plus complète de toutes celles du même genre, à la tête des plus intéressantes et des plus pratiques de notre époque.

LA TOILETTE DES ENFANTS

RECUEIL DE MODES ENFANTINES

Paraissant le 1^{er} de chaque mois

France : 1 fr. 50

Cette charmante publication, dédiée aux mères de famille qui s'occupent de la toilette de leurs enfants, contient :

Une causerie sur les Modes enfantines

Des Modèles de robes

Chapeaux, manteaux, lingerie, layettes, pour fillettes et garçons

Un et souvent deux Patrons découpés

Une gravure de Modes colorées

Et, enfin, une planche trimestrielle contenant patrons et broderies

LA POUPÉE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Paraissant le 15 de chaque mois

Paris : 1 fr. 75 ; Département : 2 fr. 25

Venant rappeler chaque mois, avec des surprises nouvelles, le souvenir du donateur. Texte illustré de plus de 200 magnifiques gravures. Contient en outre chaque mois :

Cartonnages coloriés

Figurines à découper ; Décors de théâtre

Surprises de toutes sortes

On s'abonne par Mandat-poste à l'ordre de M. F. THIERY, Directeur du journal, 14, rue Drouot.

ENVOI GRATUIT D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE

Rue Jacob, 56, à Paris

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

16 PAGES IN-4°

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément, a augmenté, à partir du 1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1^o Quatre pages de plus. 2^o Une gravure colorée sur la

première page de chaque numéro. 3^o Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crachet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; elle offre en plus à ses abonnés 24 Patrons découpés sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure colorisée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

FÊTE DE LA TOUSSAINT

1^{er} NOVEMBRE 1900

Extension de la durée de validité des billets d'Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions du Tarif spécial G. V. N^o 2 du Samedi 27 Octobre inclus, au Samedi 3 Novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers Trains du Lundi 5 Novembre.

Les billets de même nature conservent la durée de validité déterminée par le dit Tarif lorsqu'elle expirera après le 5 Novembre.

Compagnie d'Orléans

3, 4, 5, 6 ou 7 jours à Paris au gré du voyageur

A l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900, un train spécial à prix réduits pour Paris partira de Toulouse le samedi 3 novembre à 6 h. 19 du soir.

Il desservira les stations comprises entre : Toulouse, Albi, Montauban, Lexos, Nanssac, Cahors, St-Géry et Cazouls.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le mercredi 7 novembre, à 3 h. 35 du soir avec faculté de ne partir que par le train régulier quittant Paris-Austerlitz à 11 h. 15 soir le mercredi 7 novembre, ou le jeudi 8 novembre, ou le vendredi 9 novembre ou le samedi 10 novembre.

PRIX DES PLACES ALLER ET RETOUR

(Timbre quittance de 0,10 non compris)

De Toulouse, Albi, Montpezat, Montauban, Lexos, Laguépie et des stations intermédiaires comprises entre ces divers points, à Paris : 2^e cl. 30 fr. 3^e cl. 20 fr. — de Najac, Nanssac, et des stations intermédiaires, De Cabessut, la Madeleine et stations intermédiaires, de Lalbenque, Cahors, Gourdon, Cazouls et des stations intermédiaires, à Paris : 2^e cl. 27 fr. 3^e cl. 18 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délié et au plus tard le 2 novembre à 6 h. du soir.

EXPOSITION UNIVERSELLE

A l'occasion de la clôture maintenant prochaine de l'Exposition Universelle, la Compagnie d'Orléans a pris les dispositions suivantes pour être appliquées à partir du 10 octobre et jusqu'à la clôture de l'Exposition.

Billets d'excursion à Paris

Des billets d'Excursion de 2^e et de 3^e classe, offrant une réduction de 40 0/0 sur le double du prix des Billets simples, et valable pendant 8 jours (jours de départ et d'arrivée compris), seront délivrés pour Paris, par les gares et stations du réseau qui en sont distantes d'au moins 100 kilomètres.

Ces billets seront utilisables pour tous les trains, à l'exception des trains express et des trains rapides.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n^o 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART

J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors

ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900

MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE

QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET

DERNIER

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

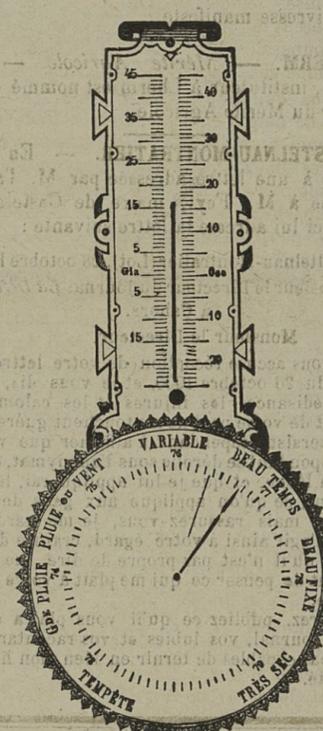
Photographie la nuit à la lumière artificielle

Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour

CÉLÉBRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS

PAR TOUS PROCÉDÉS

CONTRE-MAITRES, EMPLOYÉS, OUVRIERS. Si vous voulez augmenter vos revenus par un gain très facile de 200 à 300 fr. par mois, écrivez de suite à M. Schmöll, fils aîné, Belfort (France).



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 5,5
Id. maxima de la veille : 20,
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

Journaliste expérimenté, brillants états de service, pouvant diriger en même temps que rédiger et administrer, demande un poste en province. Ecrire aux initiales L. C. Agence Havas, 8, Place de la Bourse, Paris.

PRIME MUSICALE

Pour les lecteurs du Journal du Lot

Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'enverront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delattre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire : valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, pianos et violon, piano et violoncelle. Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs moderne.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUPLANT.